

**PAGES**

**MANQUANTES**

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant douze pages, publiée le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

**SOMMAIRE** :—Dixième anniversaire des retraites fermées—Mgr Mathieu et les grèves de l'Ouest—Mgr Budka et les Orangistes—Nouveaux missionnaires ruthènes—La préfecture apostolique de Hearst, Ont.—“Le Canada apostolique”—Vêture au Précieux Sang—Un livre à se procurer—Deux indults encore en vigueur—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Bourget—Bénédiction de l'église de Bruxelles—L'étoile aux vêpres—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVIII

1 JUILLET 1919

No 13

## DIXIEME ANNIVERSAIRE DES RETRAITES FERMEES

Archevêché de Québec, le 5 mai 1919.

Au R. P. Archambault, S. J.

Directeur de l'Oeuvre des Retraites fermées,  
Villa Saint-Martin, près Montréal.

Mon cher Père,

Je viens d'apprendre que vous fêterez au mois de juin le dixième anniversaire de la fondation de l'Oeuvre des Retraites fermées. Je profite de cette occasion pour exprimer publiquement ma reconnaissance envers le Sacré Coeur de Jésus pour toutes les grâces qu'il a répandues par le moyen de ces retraites.

C'est un fait public incontesté que cette oeuvre a produit un bien incalculable dans toute la Province et particulièrement dans le diocèse de Québec.

Continuez, mon cher Père, sans vous lasser jamais. Ce dont nous avons besoin de plus en plus de nos jours, c'est une élite. Les retraites fermées la donneront, j'en suis assuré. Les moyens mis en oeuvre par elles produisent naturellement ce fruit tant désiré.

Je vous bénis donc de tout mon coeur ainsi que l'Oeuvre à laquelle vous vous dépensez depuis dix ans.

Veuillez me croire, mon cher Père,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† L.-N. Card. Bégin, arch. de Québec.

## MGR MATHIEU ET LES GREVES DE L'OUEST

Au début même de la crise, qui cause tant de malaise à Winnipeg et dans d'autres villes de l'Ouest, S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Regina, a donné une conférence devant le club Kiwanis, dans sa ville épiscopale. En voici quelques extraits, où se révèlent le philosophe et le théologien justement réputé qu'est le vénérable archevêque et qui ont dû produire une profonde impression sur l'auditoire anglais, auquel il s'adressait :

"Jamais on n'a parlé, et avec autant d'éloquence, de fraternité humaine, et jamais il n'y a eu si peu d'union des coeurs.

"La société est composée de riches et de pauvres, de maîtres et de serviteurs, de patrons et d'ouvriers; tous ces éléments devraient, selon les desseins de la Providence, et pour le bien commun, garder entre eux une juste coordination, devraient travailler à l'unisson et, par la pratique minutieuse de la justice et de la charité, vivre côte à côte dans la paix et l'harmonie, afin d'assurer la prospérité de tous.

"Au lieu de cela, ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas se regardent en adversaires, si ce n'est en ennemis. L'antagonisme des classes augmente chaque jour de la plus alarmante manière; le respect du droit de propriété est affaibli dans la conscience des masses et de temps en temps, tantôt ici, tantôt là, nous voyons se manifester les signes avant-coureurs d'un terrible désordre. Capital et travail se font la guerre; riches et pauvres se regardent comme des adversaires. Il y a, d'un côté, un désir, très immodéré, d'accumuler la richesse et l'oubli regrettable des obligations qu'impose la fortune; de l'autre, il y a de la convoitise, des rivalités et des rancœurs, de la haine, des attaques violentes contre ceux qui possèdent, et l'attente du jour où ceux-ci vont pouvoir être dépouillés."

Pareille situation, a expliqué Sa Grandeur, est intolérable. Il faut en sortir, si la société doit être arrêtée sur la pente de l'abîme. Et l'on n'en sortira que si les patrons et les ouvriers reviennent à une plus nette compréhension et à la pratique consciencieuse de leurs mutuels devoirs, que le conférencier a rappelés avec une grande clarté.

## MGR BUDKA ET LES ORANGISTES

Les Orangistes en veulent à Mgr Budka, l'évêque des Ruthènes, depuis un couple d'années surtout. Ces fougues patriotards, dont les pareils recevaient subsides, armes et munitions de l'Allemagne dans l'Ulster en 1914, ont fait pleuvoir contre lui des accusations de déloyauté et d'appels à la sédition toutes aussi fausses les unes que les autres. L'association des Vétérans de Winnipeg a ensuite demandé que l'évêque soit déféré devant les tribunaux. Or voici qu'un vague don Quichotte, le député unioniste Richardson, a pris à son compte ces âneries et est allé les

bafouiller au parlement d'Ottawa. Et, comme conclusion pratique, ce fanatique haineux proposait tout bonnement de supprimer Mgr Budka, de le déporter. Les députés d'Ottawa n'ont pas pris au sérieux les histoires du bonhomme Richardson. D'autre part, Mgr Budka, en homme dont la conscience est nette, demande qu'on instruisse sa cause devant le public. Et les calomniateurs se tiennent cois ainsi que des grenouilles qu'un caillou lancé dans la mare a fait fuir au fond de l'eau. Mais pourquoi cette rage contre Mgr Budka?

“On nous a donné plusieurs raisons, a écrit la *Liberté* de Winnipeg, mais il n'y en a qu'une seule vraie. En atteignant Mgr Budka, on veut atteindre l'église uniate, autrement dit les Ruthènes catholiques du Canada. Songez donc quelle victoire ce serait si l'on pouvait convaincre Mgr Budka d'avoir tenu des propos séditionnels, d'avoir propagé chez ses ouailles des idées de révolte contre les institutions de ce pays! En vertu de nos lois, il serait au moins déporté et renvoyé en Autriche. Et tout son troupeau de Ruthènes catholiques resterait à la merci de la tourbe d'anticatholiques de toutes étiquettes qui le harcèlent depuis des années. Quelle belle razzia y feraient les adversaires de l'Eglise catholique, eux qui depuis si longtemps dépensent des sommes incroyables pour implanter chez ces Ruthènes non seulement le schisme grec, mais encore toutes nos sectes protestantes! Mgr Budka déporté, le troupeau n'aurait plus de chef, plus de défenseur. Dans l'état présent des esprits, on peut assurer qu'il n'eût pas été facile de lui faire venir de l'extérieur un nouveau chef. L'oeuvre de décatholicisation aurait été menée sans se heurter à la moindre entrave. C'est le seul motif de toutes les misères que l'ont fait actuellement à Mgr Budka”.

## NOUVEAUX MISSIONNAIRES RUTHENES

Le 29 mai, en la fête de l'Ascension, trois Rédemptoristes belges, récemment arrivés au Canada, ont passé au rite ruthène à Yorkton, Sask. Ce sont les RR. PP. Richard Costenoble, Joseph Ghekiere et Joseph Van Biesen. Ce dernier est présentement à Komarno, où il aide le R. P. Achilles Delaere, le premier prêtre qui ait fait le sacrifice de son rite pour travailler au salut des Ruthènes et qui a déjà accompli une oeuvre si considérable au milieu d'eux. Deux ou trois autres religieux de la même Congrégation viendront prochainement.

Comme on le sait, les Rédemptoristes belges, avec la haute approbation du Saint-Siège, avaient fondé, avant la guerre, une province Ruthène en Galicie dans le but de préparer des sujets pour le Canada. Ce plan a été changé. Le besoin de missionnaires est devenu si grand dans la Galicie et surtout dans l'Ukraine que ces religieux demeureront dans ces pays. La province belge, avec une générosité tout apostolique, a trouvé d'autres hommes pour le Canada. Dieu en soit béni et les fils de saint Alphonse remerciés!

## LA PREFECTURE APOSTOLIQUE DE HEARST, ONT.

Le Saint-Siège a érigé en mai dernier une préfecture apostolique détachée du diocèse d'Haileybury. Le premier titulaire en est M. le chanoine Joseph Hallé, de l'archevêché de Québec, et le chef-lieu la ville naissante de Hearst, Ont., sur le Transcontinental au nord du lac Supérieur. Elle est bornée au nord par la Baie d'Hudson, à l'est par le diocèse d'Haileybury, au sud par le diocèse du Sault-Ste-Marie, à l'ouest par le diocèse de Saint-Boniface et le vicariat apostolique du Keewatin.

Dans ce vaste territoire qui, du sud au nord, compte jusqu'à près de 150 lieues et, de l'est à l'ouest, plus de 60, il y a trois prêtres séculiers, deux Jésuites et six ou sept Oblats. Ces missionnaires desservent les colons canadiens-français, éparpillés çà et là dans les quelques éclaircies qu'ils ouvrent dans la forêt profonde, et quelques missions sauvages.

Le préfet apostolique, bien que n'étant pas évêque, est l'Ordinaire du territoire qui lui est confié, et y exerce généralement tous les pouvoirs accordés par le Droit canonique aux évêques, comme donner la confirmation, conférer la tonsure et les ordres mineurs, consacrer les calices et les pierres d'autels, etc. Il a droit à tous les insignes et privilèges du premier ordre des Protonotaires Apostoliques, appelés **participants**.

Nos sincères félicitations à Mgr Hallé et nos meilleurs souhaits de fruits apostoliques dans le nouveau et vaste champ d'action que le Saint-Père vient de confier à son zèle ardent et éclairé.

### "LE CANADA APOSTOLIQUE" (1)

Ce livre est à la fois l'un des plus simples et des plus étonnants qu'on ait publiés au Canada. Encore que l'auteur touche de très près au Devoir, nous n'éprouvons aucune gêne à louer son ouvrage, car sa personne, son talent, la patience avec laquelle il a recueilli ses documents, l'art avec lequel il les a mis en oeuvre, disparaissent devant la splendeur du tableau qu'il nous a révélé et dont l'éclat, je crois pouvoir l'écrire, a été pour lui-même une sorte de révélation.

Au fond, l'on pourrait dire du Canada apostolique qu'il n'est que l'illustration et l'éblouissante justification de deux ou trois paragraphes du discours de Notre-Dame. Mais l'orateur, si assuré qu'il fût ce soir-là de l'exactitude de sa thèse sur la fécondité de l'apostolat franco-canadien, ne savait pas encore toute la richesse de la matière qu'il eût pu invoquer à son appui. Ce n'est qu'à force de compulsions des documents, de rap-

(1) On peut adresser les demandes au "Comité de Propagande La Vérendrye", 39 avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.—Prix : 25 et 50 sous, selon la qualité du papier.

procher les textes, d'additionner les chiffres, qu'il a pu avoir quelque idée de la prodigieuse expansion des oeuvres de missions entreprises et menées à bonne fin par les congrégations franco-canadiennes.

Le grand mérite du **Canada apostolique**, c'est de réunir en quelque cent cinquante pages (si l'on écarte la trentaine de pages consacrées aux considérations d'ordre général) tout l'essentiel des statistiques et la substance des principaux faits relatifs à l'histoire des missions canadiennes-françaises. C'est à peine si d'ici de là l'auteur s'est permis de raconter, avec quelques détails, l'histoire de certaines initiatives émouvantes. S'il était entré dans cette voie, où aurait-il su, dans une pareille floraison de merveilles, borner son récit? Il n'a visiblement pris que ce qu'il fallait pour montrer la variété des oeuvres poursuivies par nos missionnaires. Mais quelle éloquence vaudrait celle des faits, des chiffres, des distances vaincues?

Ouvrez le livre au hasard et vous verrez, sous la diversité des formes, se dérouler une même histoire. Une poignée d'hommes ou de femmes, parfois des religieux ou des religieuses de France, parfois des Canadiens et des Canadiennes qui sortent du monde laïque, allument un nouveau foyer d'apostolat. Autour de ce foyer, les sujets du pays se groupent. Dans telle congrégation, comme chez les Oblats, le groupe canadien continue de s'alimenter aux sources françaises et reçoit de là-bas de nombreuses recrues; en telle autre, comme chez les Viateurs, le recrutement canadien submerge tout, mais partout l'on constate, chez les nôtres, d'abondantes vocations. Et alors, la fondation nouvelle à peine créée, sous l'impulsion de besoins pressants, vous voyez les missionnaires franchir les frontières de la vieille province, passer dans les provinces en majorité anglaises, aux Etats-Unis, se diriger vers les glaces du pôle nord ou les pays brûlés de l'Amérique méridionale, puis traverser les océans, laisser en Europe des représentants, passer en Afrique et en Asie, se faire à tous les travaux, à toutes les nécessités de l'apostolat, manifester partout, dans l'ordre de la charité, la prodigieuse adaptabilité, la fécondité de ressources qui marquèrent nos découvreurs et nos coureurs des bois...

M. Bourassa a laissé tout entier à quelque chercheur de bonne volonté le vaste domaine des oeuvres accomplies dans notre province, mais il a suivi, de haut—selon que le commandait le programme d'une étude de format relativement peu considérable—la course de nos missionnaires sur les continents étrangers, et c'est une bien extraordinaire histoire. Au Pérou, en Bolivie, à l'Equateur, au Nicaragua, vous trouvez des maisons dirigées par des Canadiennes. Au Chili, toute une congrégation florissante a été fondée, quelques années à peine après leur propre fondation, par les Soeurs de la Providence de Montréal. En Afrique, en Asie, nos religieux et nos religieuses soignent les malades, et les plus douloureusement atteints, tels les lépreux, instruisent les infidèles, posent sur toutes les misères humaines le baume de la charité. Mais ce sont des choses

qu'il faut lire dans le texte! Celui-ci n'est d'ailleurs que la substance condensée de pièces d'archives, en partie inédites, et de volumes considérables. Il ne saurait être résumé, et tout porte dans ce relevé qui a presque des allures d'inventaire.

Puis, il ne faut jamais oublier, en feuilletant ces pages où se présentent les faits et les chiffres, derrière lesquelles s'ouvrent de si profondes perspectives, que la presque totalité de ces oeuvres représentent l'effort de trois-quarts de siècle à peine et qu'il y a trois-quarts de siècle, la population française du Canada n'atteignait pas les trois-quarts de million. Un fait, de caractère unique il est vrai, permet de mesurer l'extraordinaire rapidité de ce progrès. Le premier Canadien qui soit entré dans la première communauté française venue chez nous après la cession du pays, le P. Dandurand, des Oblats—qui fut aussi l'un des premiers conseillers spirituels des Soeurs de la Providence—est encore au milieu de nous le témoin de ces débuts.

Il faut lire ce livre; il faut le faire lire—ici et à l'étranger. Il nous apprendra, il apprendra aux autres l'étendue de nos richesses morales. Il nous donnera de nouveaux motifs de noble fierté, il nous incitera surtout à bénir Dieu qui a permis que de si grandes choses se fassent par les hommes et les femmes de notre race. Par les faits qu'il raconte, par les réflexions qu'il formule, il éveillera peut-être des vocations nouvelles, il aidera à prolonger l'oeuvre de Dieu par les Francs.

Peut-être aussi inspirera-t-il à quelque écrivain de reprendre par le détail cette histoire admirable, de la compléter par le récit de ce que les congrégations ont fait dans notre province même. Il y a là matière à occuper magnifiquement une vie humaine.

Et si la besogne tente plus d'un historien, tant mieux! Il y a de la besogne pour plusieurs.

Le Devoir, 3 juin.

Omer HEROUX.

## VETURE AU PRECIEUX SANG

Le 8 juin, en la fête de la Pentecôte, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtiture au monastère du Précieux Sang et y a prononcé le sermon de circonstance. La Rde Soeur Marie-Anne du Sacré Coeur, Madame Veuve Adélina Richer-Dragon, autrefois de Saint-Denis-sur-Richelieu et depuis quelques années de Saint-Boniface, y a revêtu le saint habit, à l'âge de 70 ans. C'est une vocation tout à fait exceptionnelle et extraordinaire. Son unique fille est religieuse au Carmel de Saint-Boniface, et une nièce qu'elle a élevée religieuse du Précieux Sang, au monastère de Saint-Hyacinthe.

— Le 10 juin, les orphelines de l'Hospice Taché ont donné une simple et charmante séance en l'honneur de S. G. Mgr l'Archevêque.

## UN LIVRE A SE PROCURER

Monsieur l'abbé C.-N. Gariépy, docteur en théologie et professeur de théologie morale à l'Université Laval de Québec, a réuni en volume les nombreux articles qu'il avait déjà publiés dans la *Semaine Religieuse* du diocèse, sur le "Nouveau Code de droit canonique et la théologie morale". Nous en avons reproduit de larges extraits l'an dernier. C'est dire en quelle haute estime nous tenons cet ouvrage. Aussi est-ce avec une vive satisfaction que nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs les paroles suivantes, tirées d'une lettre de S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, à l'auteur :

"Le nouveau code", écrit Sa Grandeur, "introduit dans le domaine de la théologie morale des modifications nombreuses et importantes. Pour les discerner et en bien saisir la portée pratique, il ne suffit pas d'une lecture rapide et superficielle de la nouvelle législation. Il y faut une connaissance très étendue et très précise à la fois de toute la théologie morale, et une longue pratique des questions de droit ecclésiastique. C'est dire que vous étiez tout désigné pour faire ce travail de mise au point, et pour rendre à notre clergé ce service de première valeur... Votre livre arrive à temps. Tous nos prêtres vont s'empresse de se le procurer, de l'étudier, de le suivre comme un guide bienfaisant et sûr, capable d'éclairer les sentiers nouveaux qui s'ouvrent sous leurs pas".

A ce haut témoignage, nous joindrons les remarques suivantes de l'Action Catholique :

"L'auteur ne se contente pas de nous donner une traduction du Code. Son travail est plus personnel que cela. Après avoir bien étudié le texte même du Code, M. l'abbé Gariépy commente, en suivant l'ordre des manuels de théologie morale, les différents canons, et fait voir les modifications qu'apporte le nouveau Code. Et ce n'est pas tout. Pour nous faire saisir quels sont ces changements et ainsi nous les faire mieux retenir par la comparaison, l'auteur donne l'ancienne discipline de l'Eglise en regard des canons du nouveau Code.

"On conçoit que ce livre a exigé du travail à l'auteur. Il lui a fallu souvent réunir dans un même article des canons disséminés un peu partout dans le Code. D'autres fois, des questions un peu complexes ont demandé pour être traitées avec clarté de laborieuses recherches et il nous fait plaisir de signaler ici la magnifique synthèse des cas résolus. Il a fallu aussi tenir compte de nos coutumes, de nos lois particulières et de nos indults.

"Certains canons du nouveau Code ne sont pas d'interprétation facile, puisque pour dirimer les controverses dont ils pourraient être le sujet, le Saint-Père a nommé une Commission spéciale. En attendant les décisions de Rome sur ces difficultés, nous avons dans l'ouvrage de



“M. l'abbé Gariépy l'opinion d'un maître de la science morale et les interprétations qu'il donne feront autorité.

“Nous n'avons pas besoin de conseiller ce livre à nos lecteurs ecclésiastiques. Mais ce livre sera grandement utile aussi à nos communautés religieuses d'hommes ou de femmes, et même à plus d'un laïque. Il est en français, par conséquent à la portée de tous. Ajoutons que le prix de cet ouvrage est excessivement bas. Pour la somme de \$1.00 on peut le recevoir franco en s'adressant à l'Action Catholique, 103, rue Ste-Anne, Québec.”

## DEUX INDULTS ENCORE EN VIGUEUR

Ex audientia SSmi habita die 7 martii 1819.

SSmus Dominus Noster Pius Divina Providentia PP. VII, referente me infra S. Congregationis de Propaganda Fide Secretario, benigne indulsit ut parochi dioecesis (Quebecensis) iis festis diebus quibus fideles ab obligatione audiendi missam apostolica auctoritate soluti sunt, ipsi ab onere applicandi missam pro populo in posterum exempti sint, pro quo tamen populo in iisdem missis **specialiter orare teneantur.**

\* \* \*

Ex audientia SSmi habita die 15 decembris 1833.

Cum R. P. D. Josephus Signai, archiepiscopus Quebecensis, gravibus adductus rationibus, SSmum D. N. Gregorium XVI precatus fuerit ut sibi et successoribus suis facultatem concederet copiam faciendi ut, in ecclesiis dioecesis suae missae solemnes pro defunctis decantari possint diebus quibus per rubricas non liceret, Sanctitas sua, re mature perpensa... benigne annuit pro gratia, quoad dies quibus fit officium **sub ritu duplici minori tantum**, exceptis tamen festis de praecepto et octavis et feriis privilegiatis.

\* \* \*

Ces deux indults, en vertu de leur teneur, sont encore en vigueur dans tout l'Ouest canadien, y compris la Colombie Britannique. Cette dernière province fit partie du diocèse de Québec de 1836 à 1843. Les trois autres provinces et les territoires actuels du Nord-Ouest n'en furent détachés qu'en 1844.

— Dimanche, le 1er juin, à l'aurore du mois du Sacré Coeur, le personnel du journal *Le Devoir*, de Montréal, par la voix de son directeur, M. Henri Bourassa, s'est officiellement consacré au Sacré Coeur de Jésus au cours d'une messe spécialement célébrée à son intention par le R. P. Joseph Lalande, S. J., dans la chapelle de l'asile Nazareth. Le R. P. J.-P. Archambault, S. J., a prononcé, en cette circonstance, une remarquable allocution sur la portée de ce geste et sur le journalisme catholique.

## LETTRE DE MGR PROVENCHER A MGR IGNACE BOURGET

Rivière-Rouge, 25 juillet 1838. (1)

Monseigneur,

Vous voilà évêque et je m'en réjouis beaucoup. La Providence a tout conduit et tout a réussi. Qu'elle soit bénie pour cette marque de protection à la bonne cause. Ce qui n'était qu'apparence à mon départ n'était que trop réel : on avait écrit à Rome. Il faudrait avoir bien des fois raison pour l'avoir une fois, à Rome, quand on vient en opposition à toutes les autorités légitimes. Heureux si cet affront rend plus sages une autre fois les mêmes têtes ou d'autres de même trempe. Votre consécration s'est faite avec pompe. Que Dieu vous aide à porter avec courage le pesant fardeau qui vous a alors été imposé. Vous ne manquerez probablement pas de croix. Tâchez de vous en réjouir; c'est le chemin le plus sûr pour aller au ciel; plusieurs peut-être feront leurs efforts pour vous pousser par ce chemin raboteux. Tâchez de les entraîner avec vous et ils vous auront obligation, comme vous leur en aurez vous-même.

M. Belcourt a reçu votre lettre au Lac Lapluie, où il était allé pour sonder des dispositions des sauvages. Il n'a pas pu obtenir grande espérance de leur conversion prochaine. On donne du rhum dans ces parages et les sauvages ne sont guère disposés à y renoncer pour embrasser la foi, de sorte que cette expédition a produit peu de chose. Je ne sais pas si elle sera continuée. Le comité en Angleterre semble vouloir s'y opposer. Dans une dépêche du 7 mars 1838, il dit que ni les missionnaires protestants, ni les catholiques ne seront encouragés, ni assistés pour étendre leurs travaux au delà des limites de la colonie de la Rivière-Rouge sans son spécial consentement, dans la crainte, ajoute-t-il, d'attirer trop de sauvages dans la colonie: ce qui serait dangereux, vu les petits moyens de défense.

M. Belcourt s'est rendu au Lac Lapluie avec M. Allan McDonnell, qui a été longtemps à Temiskaming. Il est revenu avec des sauvages et dans un canot qu'il a fait faire là. Il va partir ces jours-ci pour Montréal. Vos leçons sur l'apostolat n'ont pas été capables de le faire résister au désir toujours entretenu de revoir ses parents et amis. Monseigneur de Québec lui a permis de descendre en se réservant le droit de le renvoyer, dit-il. Il lui parle cependant de l'employer dans les chenaux. (2) Je ne sais ce qui en sera; pour moi je pense bien qu'il ne reviendra pas, quoiqu'il dise qu'il part pour revenir et qu'il m'ait donné à entendre qu'il craignait que son poste ne subsistât pas, s'il ne revenait pas. Je crois cependant que

(1) Cette lettre part le 6 août.

(2) On a longtemps désigné sous ce nom les chantiers du Saint-Maurice.

ce malheur n'arrivera pas. M. Thibault va en être chargé; s'il se donne un peu de peine pour ces néophytes, il pourra les instruire tout aussi bien que M. Belcourt, qui ne se donnait pas grand trouble pour eux. Il y a bien de la dépense faite à ce poste. Ce brave homme voulait absolument bâtir une mission sans savoir s'il aurait des chrétiens. Je lui dis quand il parla de bâtir une chapelle: "Une chapelle ne sera pas un moule à chrétiens; tâchez donc d'en avoir avant de bâtir." Mais il prétendait que s'il y avait une chapelle, les sauvages se convertiraient, etc. La chapelle n'a pas encore produit ce miracle. Il a donc fallu consentir à bâtir pour avoir la paix, et à bâtir à sa fantaisie. Il n'a rien fait de solide. L'édifice a deux étages; la chapelle est en haut avec une voûte cintrée sous les entrails; le bas est pour des écoles futures. Cette bâtisse de 50 pieds sur 25 n'est liée que par les poutres qui sont à la moitié des poteaux. Elle ouvre par le haut. Il a mis de chaque côté de petites chapelles, qui arrêtent un peu l'effort de la charpente qui ne cherche qu'à ouvrir. Il faudra recommencer avant longtemps, si le poste subsiste. Il faudra en faire autant à la Prairie du Cheval Blanc, où la chapelle penche; là il a fait mettre des poutres sur les sablières, de sorte que cette bâtisse, longue de 80 pieds, n'a rien pour l'empêcher de pencher par le milieu. Il commence probablement à s'apercevoir qu'il faudra revenir, malgré lui, à ce que je lui avais dit touchant tous ses projets. La perte et peut-être les reproches seront pour moi, pendant qu'il sera, lui, dans quelque belle cure du Canada. Il se serait épargné bien des mortifications, s'il eût voulu ne pas faire à sa tête. Que lui en revient-il aujourd'hui qu'il part? (Ceci est pour vous seul.)

M. le Grand-Vicaire Blanchet et M. Demers sont partis d'ici le 10 juillet pour continuer leur long voyage. Que Dieu les conserve et leur fasse produire du fruit. Voilà l'étendard de la croix qui va flotter dans ces régions lointaines, et qui n'ont produit jusqu'ici que des fruits de mort. Je me réjouis des succès de M. de Bellefeuille; qu'il lance sa faux aussi loin qu'il voudra dans ma moisson, il m'en restera toujours trop. Veuillez bien lui faire agréer mes saluts et souhaits les plus ardents pour l'avancement de la belle oeuvre dont il est chargé.

Mon maçon Gaudry veut quitter la Rivière-Rouge le printemps prochain. Si vous pouvez retirer son argent des mains de M. Perreault, il ne sera pas de trop dans sa famille. Je me payerai auparavant, à moins qu'il ne le fasse lui-même en travaillant pour moi: ce qu'il fait. Mais il faut toujours lui avancer pour soutenir sa famille, de sorte que sa dette baisse lentement.

M. Poiré est dans la prairie; à son arrivée il recevra la lettre de son beau-frère Fraser, qui lui dit qu'il va mettre en cour les affaires de la succession, s'il ne revient pas cette année. Il pourrait se faire qu'il parte par les Etats-Unis.

J'ai déjà écrit à Monseigneur de Montréal par M. McLaughlin.

Priez Dieu pour moi et mon troupeau. Je vous souhaite force et

santé, patience et résignation, et demeure très respectueusement, Monseigneur, de Votre Grandeur le très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis.

\* \* \*

Saint-Boniface de la Rivière-Rouge, 13 juillet 1841.

Monseigneur,

L'honneur de vos lettres du 24 et du 30 avril m'est parvenu le 10 juin. Je bénis Dieu de tout le bien qu'il a déjà opéré, par votre moyen, dans le diocèse de Montréal. J'espère que votre voyage à Rome va mettre le comble à toutes vos entreprises. Je me réjouis de voir votre Grand Séminaire entre les mains des Sulpiciens; vous vous en trouverez bien, outre que c'est un grand débarras pour votre évêché. Je souhaite que Votre Grandeur réussisse à se procurer les prêtres, Jésuites, religieuses, maîtres d'école qu'elle va chercher si loin. Il faut avouer que la France, dans ce temps-ci, joue un beau et grand rôle dans le monde chrétien. De tous les coins de la terre on va se pourvoir en France d'hommes apostoliques pour avancer la gloire de Dieu. Elle répare, avec empressement, le scandale affreux qu'elle a donné au monde pendant de longues années. Prions Dieu de répandre ses bénédictions sur un pays si fécond en bonnes oeuvres.

Je désire surtout que Votre Grandeur nous rapporte une province ecclésiastique, que je demande depuis longtemps. On pensait à Québec que les Evêques du Golfe ne voudraient point en faire partie. J'en serais fâché. Cette mesure ne pourrait qu'augmenter leur autorité, qui sera toujours plus faible, tant qu'elle sera isolée. Je saurai peut-être, pendant l'hiver, une partie de vos succès par M. Cazeau, qui écrit par Albany et le Sault-Ste-Marie au mois de novembre. Le printemps prochain, nous apprendrons le reste ou le tout.

Si Votre Grandeur réussit à avoir des Jésuites, vos missions s'en trouveront mieux. Ces hommes sont formés pour cela et n'ont aucun projet d'établissement personnel en ce monde. Par conséquent ils sont tout à leur oeuvre. Si j'en avais à lancer parmi nos sauvages, tout irait plus vite. Vos collèges s'en trouveront bien; vous le verrez par les sujets formés par eux. Votre plan ne sera pas goûté des ennemis de Dieu. Je me réjouis de l'établissement de votre chapitre; il vous sera d'un grand secours dans l'expédition de votre besogne.

J'ai reçu les lettres de Grand Vicaire, dont Votre Grandeur a bien voulu m'honorer; elles me serviront au besoin, quoique rarement.

Il n'y a rien de particulier à vous dire du pays que j'habite; le royaume de Dieu avance peu à peu. Il y a maintenant plus de difficultés à vaincre que jadis; mais nous allons toujours en avant sans rien dire; nos ministres ne sont pas bien vus des sauvages, au moins de ceux qui ont quelque idée des prêtres. Ceux du pied de la montagne ont envoyé ici cette année, pour demander un prêtre, que je ne manquerai pas d'envoyer, si Dieu fait réussir le plan concerté avec cet envoyé. C'est là que

je voulais envoyer M. Thibault, il y a deux ans, avec le bourgeois du lieu, M. John Rowand; le gouverneur ne le voulut pas; le printemps suivant il y envoya un ministre, que les sauvages ne veulent pas écouter. Je ne savais comment faire pour lancer un prêtre au milieu de peuplades inconnues et assez dangereuses. Dieu semble ôter cette difficulté en leur inspirant le désir de demander eux-mêmes. Alors le prêtre ira, sans le secours de la Compagnie (de la Baie d'Hudson); il demeurera avec les sauvages dont il sera écouté, je n'en doute pas. Ces nations n'ont pas abusé de la grâce. En hiver je dois savoir ce que pense définitivement le gros de la nation (gris) et au mois de mai, M. Thibault se mettra en route, pour ne revenir que dans l'automne. Votre Grandeur sait que les Jésuites de St-Louis doivent s'établir chez les têtes plates, près de la montagne; de là ils parcourront le pays. J'ai écrit à Monseigneur Rosati pour l'engager à faire répandre la bonne nouvelle du salut de mon côté. Si enfin on envoie du secours à M. Blanchet, l'année prochaine, l'hérésie se trouvera cernée. Demandez à Dieu le succès de ces projets pour sa gloire, formés par un homme qui n'est pas capable d'en obtenir l'exécution.

Après un printemps, qui a tenu la glace sur notre rivière jusqu'au 6 mai, le temps a été favorable pour semer et faire pousser. De la sorte, notre perspective de récolte a la plus belle apparence pour tous les grains et légumes. Nous avons eu des nouvelles des chasseurs partis le 15 juin; la vache était à rouleau. Grande ressource pour notre pays.

Je demande et j'espère que Dieu aura protégé (1) votre personne pendant votre voyage, qu'il aura couronné de succès toutes vos saintes entreprises et que l'année prochaine nous aurons des actions de grâces à rendre à sa divine Providence, pour la protection spéciale qu'il accorde à notre malheureuse patrie.

J'espère que Votre Grandeur aura pensé à me mettre aux pieds de Sa Sainteté, comme le dernier des Evêques, qui veillent à la garde d'une partie du grand troupeau, que Jésus-Christ a confié à ses soins. Je ne doute pas que Votre Grandeur ait été satisfaite des bontés du St-Père et du cardinal Fransoni, ainsi que de la cour de Rome, qui est bien composée, si je ne me trompe.

Je m'unis à vos bonnes oeuvres et saints sacrifices et vous prie de me croire très respectueusement, moi très digne et très cher Seigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

† J. N. Ev. de Juliopolis. .

P. S. Milord Mulgrave, aide de camp du gouverneur du Canada, est arrivé ces jours-ci d'avec nos chasseurs. Milord Caledon, son compagnon de voyage, retourne à Montréal par la rivière St-Pierre et milord Mulgrave doit partir sous peu, en petit canot, pour le Sault-Ste-Marie. Sa Seigneurie a la bonté de se charger de mes lettres.

(1) A la même date Mgr Provencher écrivait à M. le chanoine Truteau, à Montréal: "Je vais écrire à Monseigneur une lettre qui pourra "attendre son retour".

## BENEDICTION DE L'ÉGLISE DE BRUXELLES

Le dimanche, 25 mai, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la nouvelle église de Bruxelles, Man., et sa cloche. M. l'abbé P.-S. Gendron accompagnait Monseigneur.

A la messe du matin, célébrée par Sa Grandeur, il y eut communion générale. A la grand'messe, Monseigneur prononça une importante allocution écoutée avec recueillement par la foule, qui remplissait l'église.

L'après-midi, après la bénédiction de la cloche, que tous les paroissiens ont voulu faire sonner, M. Louis Hacault a présenté une adresse de bienvenue à Monseigneur, qui y a répondu avec bienveillance. Sur la demande, qui lui en avait été faite dans l'adresse, Sa Grandeur a béni les deux étendards de la paroisse : celui du Canada catholique et le tricolore belge, tous deux portant le Sacré Coeur et la devise : **L'Union fait la force**. Sa Grandeur a aussi béni des boutons du Sacré Coeur destinés aux enfants.

La nouvelle église et le nouveau presbytère ont été construits par les soins de M. l'abbé Heynen, curé de la paroisse, sur les plans de M. Brunet, exécutés par M. Windels, entrepreneur.

## L'ÉTOLE AUX VÊPRES

La plupart des auteurs de liturgie défendent de prendre l'étole dès le commencement des vêpres. Une réponse de la Sacré Congrégation des Rites, en date du 27 mai 1911, permet cependant au prêtre, qui chante les vêpres solennelles avec la chape, de prendre l'étole au commencement s'il doit donner la bénédiction du Saint-Sacrement immédiatement après sans aller à la sacristie. (*Acta Apostolicae Sedis*, tome III, page 282.)

Comme il est parfois difficile de se faire mettre l'étole dans le cou, au moment de l'exposition du Saint-Sacrement, surtout lorsque le servant est petit, il est beaucoup plus simple de la prendre à la sacristie avant de revêtir la chape.

## DING! DANG! DONG!

— La question la plus importante à l'heure actuelle pour l'Église catholique au Canada, a dit récemment Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique, est le retour à la paix entre les catholiques de diverses langues.

— NN. SS. Legal et Pascal ont honoré de leur visite le directeur de la **Bonne Nouvelle** et lui ont prodigué des encouragements très appréciés. Daigne le Sacré-Coeur favoriser leur mission à Rome et réaliser toutes leurs espérances!—La **Bonne Nouvelle** de Paris, no de juin.

— Le 2 mai, à Jette, près de Bruxelles, Belgique, a été élu général de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, en remplacement de feu le

R. P. Lajoie, le R. P. Robert, depuis longtemps vicaire général du même Institut. Le R. P. Michel Roberge, ci-devant supérieur du Séminaire de Joliette, a été élu vicaire général.

— Pendant le même mois, les Fils de Marie Immaculée ou Missionnaire de Chavagne, réunis en Vendée, ont élu le R. P. Choutour comme supérieur général de leur communauté, en remplacement du R. P. Gallais, décédé. Les RR. PP. Lorieau, de Cartier, Boutin, d'Edmonton, et Fal-lourd, de St-Hubert, ont pris part à cette élection.

— La nouvelle église de Montmartre, Sask., diocèse de Régina, a été bénie le 12 juin.

— Six prêtres du diocèse de Montréal viennent d'être faits prélats de la maison de Sa Sainteté : Mgr J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; Mgr J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Coeur; Mgr L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; Mgr J.-A. Richard, curé de Verdun; Mgr F.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; Mgr J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine.

— L'A. C. J. C. tient, ces jours-ci, un congrès de colonisation à Chicoutimi, sous le bienveillant patronage de S. G. Mgr Labrecque, évêque de cette ville.

— Le R. P. Servule Dozois, assistant général de la Congrégation des Oblats est arrivé à Montréal au commencement de juin. Il était accompagné du R. P. Fortier, aumônier dans l'armée canadienne, et des RR. PP. Le Clainche, Le Bris, Le Bré, Devic, Le Chevalier, Fabre et Portier, sept Oblats de l'Ouest qui ont fait du service dans l'armée française.

## R. I. P.

— Dom Bruno Doerfler, abbé bénédictin de Muenster. Sask., vicaire général et administrateur du diocèse de Prince-Albert, décédé le 12 juin après six jour de maladie. Dans notre prochain numéro, nous consacrerons une notice biographique à ce distingué religieux, qui travaillait avec succès depuis de longues années dans les belles colonies allemandes fondées sous sa direction.

— Le T. R. P. Ange Le Doré, depuis 49 ans supérieur général des Eudistes, décédé à Paris à l'âge de 85 ans.

— R. P. Joseph Jodoin, O. M. I., ancien supérieur de Saint-Pierre et pendant six ans provincial de la province du Canada, décédé subitement à l'Université d'Ottawa le 16 juin.

— Lady Jetté, née Berthe Laflamme,—épouse de sir Louis Jetté, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec,—excellente chrétienne et auteur de la *Vie de Madame d'Youville*, décédée le 2 juin à Québec. Elle était la mère du R. P. Jules Jetté, S. J., ancien professeur au collège de Saint-Boniface et depuis plus de vingt ans missionnaire en Alaska.